Formation continue

Bloc de Compétences 2 du titre professionnel CIP

FORMATION CONTINUE | FORMATION CERTIFIANTE | RNCP37274BC02

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 378h / 3 mois

Niveau Niveau 5 / Bac +2

REF : 05CIPBC2 REF : 05CIPBC2

Distanciel possible

Tarif 3205 €

Effectif À partir de 8 inscrit·es

Sessions de la formation

08/04/27 - 08/07/27

La formation

Certification visée

Titre professionnel **Conseiller en insertion professionnelle** - **Certificat de compétences professionnelles** (CCP 2) - **RNCP37274BC02**

Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Public visé

Demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, salariés en formation professionnelle.

Modalités

Présentiel, distanciel ou format hybride, avec mises en situation et période de terrain.

Objectifs

Objectif général

Accompagner les personnes dans la construction, la mise en œuvre et le suivi de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Objectifs pédagogiques opérationnels

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Contractualiser et suivre avec une personne son parcours d'insertion professionnelle.
- Accompagner une personne dans l'élaboration de son projet professionnel.
- Accompagner la réalisation de son projet professionnel.
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle.
- Préparer et animer des ateliers collectifs adaptés aux besoins des publics.
- Analyser sa pratique professionnelle afin d'améliorer la qualité de son accompagnement.

Programme détaillé et contenus de formation

Module 1 – Contractualiser et suivre le parcours d'insertion

30 heures

Contenus :

- Notions de parcours, d'accompagnement individualisé et d'autonomie.
- Définition des objectifs avec la personne.
- Construction d'un plan d'action personnalisé.
- Formalisation des engagements réciproques et contractualisation.
- Définition des étapes, des échéances et des indicateurs de progression.
- Organisation des entretiens de suivi.
- Évaluation des résultats et réajustement du parcours.
- Gestion des difficultés, des ruptures et des situations de démobilisation.

Mise en pratique : élaborer un parcours d'insertion individualisé à partir d'une étude de cas et rédiger un contrat d'engagement pédagogique fictif.

Module 2 – Accompagner l'élaboration du projet professionnel

25 heures

Contenus :

- Exploration des motivations, des valeurs et des centres d'intérêt.
- Identification des compétences acquises et transférables.
- Analyse des expériences professionnelles et extra-professionnelles.
- Repérage des aptitudes, des contraintes et des besoins de formation.
- Techniques d'investigation professionnelle et enquêtes métiers.

- Découverte des métiers et des secteurs d'activité.
- Analyse du marché du travail et des possibilités d'emploi.
- Vérification de la faisabilité du projet professionnel.
- Construction d'un plan d'action réaliste et progressif.

Mise en pratique : conduire un entretien d'exploration, réaliser une fiche métier et construire un plan d'action professionnel.

Module 3 – Accompagner la réalisation du projet professionnel

24 heures

Contenus :

- Techniques de recherche d'emploi.
- Construction et adaptation du CV.
- Rédaction de lettres ou messages de candidature.
- Utilisation des plateformes d'emploi et des outils numériques.
- Préparation aux entretiens de recrutement.
- Développement du réseau professionnel et candidatures spontanées.
- Recherche de formations, financement et dispositifs mobilisables.
- Préparation à l'immersion professionnelle et à la découverte des métiers.
- Mobilisation des partenaires pour lever les freins périphériques à l'emploi.
- Suivi des démarches, relances et ajustement du projet.

Mise en pratique : créer un dossier de candidature, simuler un entretien d'embauche et élaborer un tableau de suivi des démarches.

Module 4 – Concevoir des ateliers thématiques d'insertion

28 heures

Contenus :

- Identification des besoins des publics.
- Définition des objectifs pédagogiques et opérationnels.
- Choix des thèmes et structuration des séquences.
- Élaboration d'un déroulé pédagogique.
- Conception de supports et d'outils d'animation.
- Adaptation aux niveaux, aux difficultés et aux besoins spécifiques des participants.
- Prise en compte de l'accessibilité et du handicap.
- Choix des méthodes pédagogiques et des modalités d'évaluation.

Exemples d'ateliers : CV et lettre de motivation, confiance en soi, connaissance des métiers, recherche d'emploi, préparation à l'entretien, compétences numériques.

Module 5 – Préparer et animer des ateliers collectifs

30 heures

Contenus :

- Préparation matérielle et organisationnelle d'un atelier.
- Accueil des participants et présentation des objectifs.
- Techniques d'animation participative.
- Gestion du temps, de la dynamique de groupe et des interactions.
- Prise en compte des différents profils et niveaux de participation.
- Gestion des situations difficiles et des conflits.
- Évaluation des acquis et recueil de la satisfaction.
- Analyse des résultats et amélioration des séances.

Mise en pratique : préparer, animer et évaluer un atelier de 30 à 60 minutes devant un groupe de stagiaires.

Module 6 – Analyse de la pratique professionnelle

20 heures

Contenus :

- Analyse des situations d'accompagnement vécues ou simulées.
- Identification des points forts et des difficultés rencontrées.
- Prise de recul sur la posture professionnelle.
- Gestion de la relation d'aide et maintien de la juste distance.
- Identification des limites de son intervention.
- Respect du cadre éthique et de la confidentialité.
- Prévention de l'épuisement professionnel.
- Élaboration de pistes d'amélioration et développement professionnel continu.

Mise en pratique : analyse structurée d'une situation professionnelle, échange de pratiques et rédaction d'une fiche réflexive.

Module 7 – Synthèse et préparation à la certification CCP2

25 heures

Contenus :

- Révision des compétences du référentiel.
- Exploitation des situations rencontrées en entreprise.
- Formalisation des exemples professionnels.
- Préparation des éléments attendus dans le dossier de certification.
- Entraînement aux mises en situation et aux questions du jury.
- Présentation d'un parcours d'accompagnement.

- Analyse d'une situation d'élaboration de projet professionnel.
- Présentation d'un atelier conçu et animé.
- Évaluation des acquis et remédiation individualisée.

Mise en pratique : réalisation d'une épreuve blanche et préparation du dossier à partir de situations professionnelles réelles.

Organisation de la période en entreprise

La période en entreprise permet au stagiaire de mettre en pratique les compétences étudiées en centre.
Les activités peuvent comprendre :

- La participation à des entretiens de suivi de parcours.
- La contribution à la construction d'un plan d'action individualisé.
- L'accompagnement à la définition ou à la réalisation d'un projet professionnel.
- La participation à des démarches de recherche d'emploi ou de formation.
- La préparation et l'animation d'ateliers collectifs.
- La rédaction de comptes rendus et de bilans d'accompagnement.
- L'observation et l'analyse de pratiques professionnelles avec un tuteur.

Un livret de suivi pour relier les situations rencontrées aux compétences du CCP2.

Modalités d'apprentissage et d'évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et échanges dirigés.
- Études de cas et résolution de problèmes.
- Jeux de rôle et simulations d'entretiens.
- Travaux individuels et collaboratifs.
- Conception et animation d'ateliers.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Période d'application en entreprise.

Moyens pédagogiques : ordinateurs, vidéoprojecteur, fiches de situation, grilles d'entretien, supports d'animation, outils de recherche d'emploi et modèles de plans d'action.

Modalités d'évaluation

Étape / Modalités

Positionnement initial / Questionnaire et étude de cas

Évaluations formatives / Exercices, jeux de rôle, plans d'action

Évaluation intermédiaire / Simulation d'accompagnement individuel et animation d'atelier

Évaluation en entreprise / Livret de suivi et analyse de situations professionnelles

Évaluation finale / Préparation au dossier et aux épreuves conformément au référentiel officiel

Modalités de validation

La certification officielle est organisée selon le référentiel d'évaluation en vigueur. La réussite aux évaluations internes de formation ne vaut pas, à elle seule, délivrance du CCP2.

Durée et modalités d'accès

Ouverture des sessions à partir de 8 inscriptions.

Démarrage de l'action : 08/04/2027

Fin de l'action : le 08/07/2027

Passation CCP 2 : du 05 au 07/07/2027

Rythme : 5 jours par semaine (35h)

Découpage : Temps formation : 378 H / 3 mois - soit Formation : 182 h (Présentiel : 154 h- Distanciel : 28 h) - PE : 175 h

Une fois votre préinscription effectuée auprès de notre secrétariat (minimum trois semaines avant la formation), la validation de l'inscription se fera après un entretien individuel et des tests de positionnements (suivant les cas). Nous vous invitonsà contacter le secrétariat pour avoir plus de renseignements notamment sur le calendrier. En savoir plus sur nos modalités d'accès.

Passerelles

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS)

Secteurs d'activités :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons de l'emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles...
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartiers), groupements d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines
- Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Etablissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées

TARIFS & FINANCEMENT

Tarif : 3205 €

Pour financer cette formation, demandez un devis à l'organisme de formation et renseignez-vous sur les conditions pour bénéficier d'une aide de votre région (site du Conseil régional) ou de France Travail (consultez l'article ou contacter votre conseiller).
Que vous soyezdemandeur d'emploi, salarié,ou indépendants, différents financements sont possibles suivant votre projet et votre statut. Cette formation est également éligible au CPF.
Tarif intra entreprise : Sur devis selon le nombre de participant·e.s. Nous consulter pour toute question financière.

Rémunérations et aides

La rémunération pendant la formation

En tant que demandeur d'emploi inscrits à France Travail, une rémunération pendant votre formation peut vous être accordée chaque mois sous certaines conditions.
En savoir plus sur les rémunérations possibles en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.
Dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), votre conseiller France Travail vous accompagne dans la mise en œuvre de votre parcours de formation. Il étudiera avec vous, avant votre entrée en formation, votre rémunération.

Les aides aux frais annexes pendant la formation

En tant que demandeur d'emploi inscrit à France Travail, un remboursement de vos frais annexes liés à votre formation (déplacement, repas, hébergement) ou vos frais liés à la garde d'enfants peut être pris en charge par France Travail suivant votre situation et sous certaines conditions.
En savoir plus sur les aides annexes à la formation en consultant l'article dédié sur francetravail.fr. En savoir plus sur l'aide à la garde d'enfant en consultant l'article dédié sur francetravail.fr.

S'inscrire

S'inscrire en ligne ICI.

Accessibilité

Une attention toute particulière est portée aux personnes en situation de handicap. Des adaptations sont proposées pour le bon déroulement de votre parcours de formation sur simple demande. Plus d'informations
Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 01-12-2022

Contact
Secrétariat | Formation Continue
01 48 18 57 24
formation-continue@asso-croizat.org